

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7300329301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7300329301>

Cette annonce a été mise en ligne le **9 août 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **22 - COTES D'ARMOR**



YCL EXPERTISE

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 août 2022, à LANGUEUX.

Dénomination : COURTEL INVEST.

Forme : Société civile.

Siège social : 25 Le Longuet, 22600 La Motte.

Objet : - la prise de participation minoritaire ou majoritaire sous forme d'achat, d'apport, de souscription ou autrement dans toutes les sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, qu'elle qu'en soit la forme juridique ou l'objet, - la gestion de ces participations, - la cession de ces participations ou toute transmission quelle qu'en soit la forme, - la propriété, par voie d'acquisition ou autrement, et la gestion, notamment sous toute forme de location, de tous immeubles et biens ou droits immobiliers - et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Durée de la société : 99 année(s).

En partenariat avec

Capital social fixe : 1750000 euros

Montant des apports en numéraire : 100 euros effectués par Madame Marylène Courtel euros.

Apports en nature : apport de titres effectué par M. Joël Courtel, à hauteur de 500 parts sociales qu'il détenait au capital de la société ETA COURTEL, SARL immatriculée au RCS de St-Brieuc sous le n°404 725 707 d'un montant de 1 749 900 euros euros.

Cession de parts et agrément : sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant ; dans tous les autres cas l'agrément est requis et est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire.

Gérant : Monsieur Joël COURTEL, demeurant 25 Le Longuet, 22210 LA MOTTE

La société sera immatriculée au RCS de Saint Brieuc.

Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

